



Juin 2023 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 5 juin 2023 et dans le cadre du projet "CasaNova" de transformation de "La Médiathèque", le Conseil municipal a adjugé le mandat pour les CFC 273.1, armoires encastrées & étagères, et CFC 273.3, menuiserie courante, à l'entreprise TRISCONI ANCHISE SA.
- Lors de sa séance du 5 juin 2023 et dans le cadre de la réfection de la Maison Hildebrand, le Conseil municipal a adjugé le mandat pour le CFC 281.7, revêtement de sol, à l'entreprise Michel TARAMARCAZ Sàr.
- Lors de sa séance du 5 juin 2023, le Conseil municipal a adjugé le mandat de maintenance multimarques des ascenseurs, monte-charges et monte-plats des bâtiments communaux, des parkings et du Home "Les Tilleuls" à la société KONE Suisse SA.
- Lors de sa séance du 5 juin 2023, le Conseil municipal a délivré à M. Stéphane BOURDON une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le bar à café "LA BANQUE".
- Lors de sa séance du 5 juin 2023, le Conseil municipal a autorisé la modification de l'appellation du bar-restaurant "AUX PETITS DELICES" en bar-restaurant "KAVÔ" et a délivré à Mme Maria Albertina BERTRAND une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le bar-restaurant "KAVÔ".
- Lors de sa séance du 12 juin 2023 et dans le cadre du projet "CasaNova" de transformation de "La Médiathèque", le Conseil municipal a adjugé le mandat pour CFC 293 ingénieur en électricité à la société BUHLER Engineering SA.
- Lors de sa séance du 12 juin 2023 et dans le cadre du projet de construction des infrastructures scolaires, UAPE et sportives du "Mabillon V", le Conseil municipal a adjugé le mandat pour le CFC 212.2 béton préfabriqué à l'entreprise MFP Préfabrication SA.
- Lors de sa séance du 12 juin 2023 et dans le cadre du projet de construction des infrastructures scolaires, UAPE et sportives du "Mabillon V", le Conseil municipal a adjugé le mandat pour le CFC 233 lustrerie à l'entreprise MFP Préfabrication SA.
- Lors de sa séance du 12 juin 2023, le Conseil municipal a adjugé les travaux de chemisage du collecteur communal des eaux usées du quartier des Bans à l'entreprise KFS Service de Canalisation SA.
- Lors de sa séance du 12 juin 2023 et dans le cadre de l'assainissement des collecteurs communaux d'eaux usées au quartier du Sepey, le Conseil municipal a adjugé les travaux des phases SIA 32, 33, 41, 51, 52 et 53 à l'entreprise nco-ing SA ingénieurs civils SA.

- Lors de sa séance du 12 juin 2023, le Conseil municipal a accepté de renouveler la fermeture de la rue des Bourguignons (les jeudis et vendredis, dès 18 h.30, et les samedis, dès 17 h.00, jusqu'à la fermeture de l'établissement public) à la circulation de véhicules, dès le 15 juin 2023 et jusqu'au 30 septembre 2023.
- Lors de sa séance du 12 juin 2023, le Conseil municipal a mis à jour le règlement d'utilisation des salles communales, en y intégrant 2 nouvelles salles au Château.
- Lors de sa séance du 12 juin 2023, le Conseil municipal a délivré à M. Olivier STANDAERT une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le self-service - restaurant "MIGROS".
- Lors de sa séance du 12 juin 2023, le Conseil municipal a autorisé la modification de l'appellation du Take-Away "POP UP STORE BUBBLE TEA MIGROS" en Take-Away "POP UP STORE MIGROS" et a délivré à M. Olivier STANDAERT une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le Take-Away précité.
- Lors de sa séance du 19 juin 2023 et dans le cadre de la mise à jour du PAZ et RCCZ pour les aspects liés à la nature et au paysage, le Conseil municipal a attribué au bureau Drosera Ecologie Appliquée SA un mandat afin de réaliser un concept nature et paysage.
- Lors de sa séance du 19 juin 2023 et dans le cadre des travaux de rénovation de la salle de la Gare, le Conseil municipal a adjugé le mandat pour le CFC 296.5 Mandat d'architecte paysagiste à la société En-dehors Sàrl.
- Lors de sa séance du 19 juin 2023, le Conseil municipal a adjugé les travaux d'installations électriques de la zone "Sport et loisirs", au Verney, à l'entreprise GRAU Electricité SA.
- Lors de sa séance du 19 juin 2023, le Conseil municipal a décidé de rejoindre l'"Alliance pour les économies d'énergie" chapeautée par la Confédération.
- Lors de sa séance du 19 juin 2023, le Conseil municipal a autorisé l'établissement public "BURGER KING" à prolonger son ouverture, toute l'année, jusqu'à 01 h.00, toutes les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche.
- Lors de sa séance du 26 juin 2023, le Conseil municipal a adjugé les travaux de génie-civil nécessaires à la pose de la conduite principale d'eau potable et de défense incendie à l'entreprise PRADER Losinger SA.
- Lors de sa séance du 26 juin 2023, le Conseil municipal a adjugé les travaux d'appareillage nécessaires à la pose de la conduite d'eau potable à l'entreprise ECOEUR SA.
- Lors de sa séance du 26 juin 2023, le Conseil municipal a adjugé les travaux de génie-civil nécessaires à la pose de la conduite d'eau potable à l'entreprise ROUTES ET REVETEMENTS SA.
- Lors de sa séance du 26 juin 2023, le Conseil municipal a adjugé les travaux d'appareillage nécessaires à la pose de la conduite d'eau potable à l'entreprise CHARLY GAILLARD SA.
- Lors de sa séance du 26 juin 2023, le Conseil municipal a décidé de valider la demande de crédit pour le projet de "renouvellement d'un tronçon de conduite principale de la route des Aunaires" et, dès lors, il a adjugé les travaux de génie-civil nécessaires à la pose de la

conduite principale d'eau potable et de défense incendie à l'entreprise Michaud & Mariaux SA.

- Lors de sa séance du 26 juin 2023, le Conseil municipal a décidé de valider le principe de réalisation d'un projet comprenant un bâtiment dédié au logement et un bâtiment pour un hôtel, à la rue Reconfière, sur les parcelles communales N^{os} 205, 217 et 218.
- Lors de sa séance du 26 juin 2023, le Conseil municipal a pris la décision de principe d'acquérir la parcelle N° 3840, d'une surface totale de 1'111 m², et sur laquelle est sis le "Café Berra".
- Lors de sa séance du 26 juin 2023, le Conseil municipal a autorisé la modification de l'appellation du café-restaurant "LE TIFFANY" en café-restaurant "BRASSERIE MONTEYSANNE" et a délivré à M. Dalip ISUFI une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le café-restaurant "BRASSERIE MONTHEYSANNE".

Etabli et publié le 14 août 2023